

Championnat National Basket Cadettes Juniors filles 15/16/17 Mai 2024 Landerneau



UGSEL
Nationaux 2024
Handball Basketball
S^t Pol-de-Léon Landerneau



UGSEL Nationale
277, rue Saint-Jacques 75240 PARIS Cedex 05
Tél : 01. 44. 41. 01. 95 Fax : 01.43.29.96.88



RENSEIGNEMENTS GENERAUX

ORGANISATEUR

UGSEL Finistère

4, rue Anne Robert Jacques Turgot
29000 Quimper

Anne Claude Neveu ☎ : 06.83.47.61.29/ Ugsel29@e-c.bzh

LIEUX DE COMPETITION

- **CJF Promo**
 - Salle COSSEC – 7 rue St Ernel – 29800 Landerneau
- **CJF Elite**
 - Salle de la cimenterie – 12 rue St Ernel – 29 800 Landerneau

ACCUEIL

LE MERCREDI 15 MAI 2024

- Accueil des délégations (équipes et encadrements) **La Cimenterie** - 12, rue St Ernel - 29800 Landerneau **de 13h00 à 14h30.**
- **Passage obligatoire** d'un encadrant pour les vérifications des engagements, documents administratifs.

QUESTIONNAIRE

Questionnaire et Règlement : Les responsables d'équipe doivent répondre au questionnaire de participation pour le **vendredi 12 avril 2024** au plus tard. (par mail)

- Anne Claude Neveu : Ugsel29@e-c.bzh

Un Chèque à l'ordre de L'UGESL 29

Adresse postale :

- UGSEL FINISTERE
4 rue Anne Robert Jacques Turgot - 29000 Quimper.

HEBERGEMENT

L'hébergement est à réserver par vos soins.

Hébergements possibles :

LANDERNEAU :

- B and B – 14, allée du bois noir – 0892 23 37 02
- ARA hôtel - route de Traon Beuzit – 02 98 21 85 00
- Clos du Pontic – 3, rue du Pontic – 02 98 21 50 91

BREST Gouesnou

- B and B – Kergaradec – 32 bis avenue du Baron Lacrosse – Gouesnou – 16 kms – 0892 78 80 20
- Première Classe - Kergaradec – 30 bis avenue du Baron Lacrosse – Gouesnou – 16 kms – 0892 70 70 91
- Campanile Brest Gouesnou aéroport – 30, avenue du Baron Lacrosse – Gouesnou – 16 kms – 0892 23 48 12
- ...

RESTAURATION

La restauration est prévue par l'organisateur au tarif de 32 € (2 diners et 2 repas froids)

A réserver sur le questionnaire

Les frais de restauration sont non divisibles : Il est obligatoire pour tous les participants.

Pas de remboursement en cas de désistement.

DROIT D'ENGAGEMENT

14 € par compétiteur. (Joueurs et arbitres)

PARKING ET STATIONNEMENT	Parking de la Cimenterie
PASTORALE	Un temps autour des valeurs sera consacré lors de l'accueil et des rencontres.
SOUVENIR	Un souvenir sera offert à chaque participant.
ANIMATION / CONVIVIALITE	Chaque enseignant est invité à apporter une spécialité de sa région, elle sera partagée lors du temps convivial le jeudi en fin de journée.
PHOTOS ou VIDEOS	Des photos et vidéos seront prises lors de la compétition. La participation des licenciés aux compétitions UGSEL entraîne la cession du droit à l'image. En cas de refus, merci de prévenir l'organisation par avance par écrit.
PREMIER SECOURS	Chaque équipe doit se sentir concernée par les gestes de premiers secours et est invitée à se munir d'une trousse de secours pour la prise en charge de blessures bénignes. En cas de nécessité, les urgences seront assurées par les services locaux.
RESPONSABILITE	Les accompagnateurs (Professeurs d'EPS, parents ou autres) ainsi que les chefs d'établissement sont directement responsables de la tenue de leurs joueuses et de tout dégât que ces dernières pourraient causer au cours de leur séjour. De plus, l'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
PRIMES KILOMETRIQUES	Nouveauté (décision CNAS de septembre 2023) : La prime kilométrique versée en 2024 pour la participation aux championnats nationaux sera calculée sur l'ensemble des championnats organisés au regard de 2 critères : - le nombre d'élèves déplacé(e)s par l'AS, - la distance aller-retour (référence Dicoroute) entre l'AS et le lieu du championnat. L'objectif est de redistribuer l'ensemble du budget alloué chaque année et d'augmenter la prime pour les AS venant de loin.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Se référer aux règlements sportifs de l'UGSEL 2023-2024 sur le site :

<https://www.ugsel.org/>

Tous les enseignants sont invités à prendre connaissance des règlements communs aux sports collectifs et les règlements spécifiques du Basket-Ball sur le site de l'UGSEL nationale.

REGLEMENTS

DELEGUES SPORTIFS

Katy FERRE

LICENCES

L'accueil sportif ne peut se faire qu'après passage à l'accueil administratif. Les licences élèves **inscrits sur USPORT** (modifiable jusqu'au 30 mars 2024) et licences encadrants seront vérifiées avant la compétition et **cette vérification est obligatoire.**

Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.

ARBITRAGE

Chaque équipe qualifiée pour une phase finale de championnat national doit présenter un JO.

Pour toutes les équipes, **un chèque de caution de 300 euros** devra être remis au délégué sportif avant le début du tournoi. Le non-dépôt de cette caution entraîne automatiquement match perdu pour l'équipe concernée jusqu'à la mise en conformité.

- En championnat élite, l'arbitre se consacre uniquement à sa fonction d'arbitre. Il vient en plus de l'effectif maximum de l'équipe (10 joueurs + 1 arbitre).
- En championnat promotionnel, l'arbitre peut être joueur. Il fait partie l'effectif maximum de l'équipe (6 joueurs dont 1 arbitre).

CERCLE DU RESPECT

Avant chaque match, tous les participants à la rencontre (joueurs-officiels, encadrants) se réuniront au centre du terrain en formant un cercle (Le Cercle du Respect). Check des joueurs, officiels et encadrants à la fin des matchs.

PROCEDURE DISCIPLINAIRE ET JURY D'APPEL

Se référer aux articles 28 et 29 du Titre V des Règlements Généraux

CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive

TENUE ET HYDRATATION

Dans la mesure du possible, il est souhaitable que chaque équipe prévoit :

- **deux jeux de maillots** numérotés et de couleurs différentes.
- **deux sifflets** pour ses jeunes officiels.

Nous demandons à chaque compétiteur de venir avec sa gourde pour s'hydrater pendant la compétition.

NOTE IMPORTANTE

L'accès aux aires de pratiques se fait avec des chaussures propres et adaptées.

RESPONSABILITE

Les accompagnateurs (professeurs d'EPS, parents, et autres) ainsi que les chefs d'établissements sont directement responsables de la tenue de leurs équipes et de tout dégât que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour. L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat suivant les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage. Dans cette éventualité il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant ces médicaments.



UGSEL

Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUCER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL
FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org

PROGRAMME GENERAL

MERCREDI 15 MAI 2024

13h30 à 14h30 : Accueil des équipes à la Cimenterie – 12 rue St Ernel – 29800 Landerneau

Vérification des licences

14h30 15h30 : Cérémonie d'ouverture et tirage au sort des matchs

16h00-19h : Matches de poules

19h30 : Restauration

JEUDI 16 MAI 2024

7h30 : Ouverture des salles

8h30-12h : Matches de poules

Pause déjeuner/ Restauration dans la salle

13h00-19h : Matches de poules et demi-finales

19h30 : Temps de convivialité – Apéro des régions profs

19h30 : Restauration

20h30/21 h 30 : Animation

VENDREDI 17 MAI 2024

7h30 : Ouverture des salles

8h30 – 13h00 : Finales

13h15 : Remise des récompenses et clôture du championnat

10h30 – 13h00 : Finales

A partir de 11h00 : Distribution des paniers repas

Dans un esprit de convivialité nous souhaitons que toutes les équipes assistent à l'intégralité de la remise des récompenses.